

MOTS ET CONTEXTES EN FPI ET EN NOUCHI

Noël Kouassi Ayewa

Département des Sciences du Langage

Ufr-llc/Université de Cocody-Abidjan

Côte d'Ivoire

Résumé : Les variétés de français de Côte-d'Ivoire ont forgé leur lexique à partir de la déformation des mots français, de l'alliage des mots des langues européennes avec des mots des langues ivoiriennes mais aussi de l'emprunt de mots du terroir ou des mots du français enrichis de sens nouveaux.

Des dictionnaires traitent de leur lexique : mais comment, à l'aide de la métalangue, présenter des réalités culturelles inconnues à des étrangers ? L'image et le son ne seraient-ils pas nécessaires ?

Mots clés : Français populaire ivoirien, nouchi, dictionnaire, son, image.

La langue est par excellence un moyen de communication entre les membres d'une communauté donnée. La création lexicale est l'une des fonctions essentielles de l'activité langagière grâce à laquelle une langue assure la totalité de l'expérience humaine. Elle permet, en cas de nécessité, d'étendre l'expérience linguistique aux limites nouvelles de l'expérience humaine en inventant des mots nouveaux. Ainsi, avec l'invention des hydravions au début du XX^e siècle, le mot *amerrir* apparaît en français en 1912 ⁽¹⁾ ; plus tard, en 1921, la pensée de l'être humain s'engageait dans un voyage interplanétaire et alunissait en parachutage sur la lune, d'où le mot *alunir* ⁽²⁾. Ces deux mots sont mis en vogue à partir du 1^{er} septembre 1969 quand l'astronaute américain Neil Armstrong foula pour la première fois de l'histoire de l'humanité le sol lunaire, et entreprit de regagner la terre en plongeant son engin dans l'océan atlantique.

Ces deux mots sont des parasyntèses créées sur le modèle d'atterrir. Ils comportent chacun un préfixe *a-*, et un suffixe *-ir* qui classe ces deux verbes dans le deuxième groupe. Ces affixes s'adjoignent à une base lexicale qui indique quant à elle, sur le modèle d'*atterrir*, le lieu qui va accueillir un avion qui atterrit quand il quitte l'espace aérien pour se poser sur la terre ; et *alunir*, c'est poser une navette spatiale sur la lune comme *amerrir*, c'est également faire poser un engin spatial sur la surface de la mer. Ces mots créés selon le génie de la langue française n'étonnent personne ; ils s'intègrent donc parfaitement à la langue française. Par contre, il existe des créations lexicales qui peuvent choquer car elles n'obéissent pas aux principes de création lexicale d'une seule langue : c'est le cas de la création lexicale en milieu diglossique, plus précisément en « français populaire ivoirien » (FPI) ou en « nouchi ».

Comment donc sont créés les mots dans ces variétés de français ? Ces mots, bien que présentant souvent une consonance française, sont-ils accessibles à tout francophone ? En effet, il a été consacré des dictionnaires du type classique aux mots de ces variétés ivoiriennes du français ; mais peut-on arriver au moyen de la métalangue uniquement à véhiculer les sens de ces mots inspirés par un contexte socioculturel spécifique ? Autrement dit, n'est-il pas nécessaire aujourd'hui d'étayer ces définitions d'images et de sons qui rendraient compte fidèlement de la réalité socioculturelle qu'expriment ces mots ? Telle est la problématique que nous abordons dans le présent exposé.

1. LA CRÉATION LEXICALE EN FPI

Les mots du FPI proviennent en majorité de la déformation phonologique et morphologique des mots français ; toutefois, le FPI use de procédés spécifiques tels que l'emprunt, la troncation... (cf. Annexe I).

1.1. Déformation des mots français

Tous les mots français renfermant les voyelles orales centrales [ə, Ø] ainsi que les consonnes palato-alvéolaires, surtout la sourde [ʃ], sont systématiquement escamotés en FPI ; ainsi obtient-on par déformation des mots français les mots suivants :

[ʃ] * *tousse* au lieu de « touche » (cf. [4])

* *seque*, « chèque » (cf. [5])

* *sarse*, « cherche » (cf. [12])

* *sampion*, « champion » (cf. [12])

[Z] * *auzoud'hui* au lieu de « aujourd'hui » (cf. [5])

* *couraze*, « courage » (cf. [8 et 9])

[ə] * *pétit* au lieu de « petit » (cf. [3.b])

* *véni*, « venu » (cf. [3.b])

* *yé*, « je » (cf. [4.a et 5.b])

[Ø] * *vé* au lieu de « veux » (cf. [4.a ; 5.b])

1.2. Principes de création de mots propres au FPI

Le FPI utilise d'autres procédés de création de mots nouveaux ; ces principes vont de la transformation d'une nouvelle consonne à l'onomatopée en passant par la troncation et à l'emprunt.

– *La nasalisation*

Sous l'influence du substrat linguistique des langues maternelles africaines, chez les locuteurs du FPI, la consonne orale dento-latérale [l] du mot français, se transforme automatiquement en une consonne nasale dento-alvéolaire [n] dans un contexte phonologique où, d'une part apparaissent le trait de la nasalité et d'autre part la consonne [n] : il s'agit d'un cas d'assimilation régressive totale de la consonne orale [l] sous l'effet de la consonne nasale [n] ou même du trait de la nasalité ; ainsi,

[balõ] « ballon » devient-il * [banõ] « banon » (cf. 11)

[elefã] « éléphant » * [nenefã] « nénéphant » (cf. 9).

– *La liaison obligatoire*

Il n'existe pas de déterminant article antéposé au substantif dans les langues ivoiriennes si bien que, lorsqu'en français la liaison devient obligatoire avec un mot commençant par une voyelle, le locuteur du FPI saisit les deux unités du syntagme nominal comme une seule entité ; ainsi, un éléphant deviendrait **néléphant*. Or les langues ivoiriennes n'acceptent pas pareille structure, la dentale nasale [n] et orale [l] ne pouvant figurer dans un mot : car dans ce cas, la latérale orale est assimilée par la nasale ; on obtient alors en FPI le mot :

* [nenefã] « nénéphant » au lieu de [elefã] « éléphant » (cf. 9)

– *Troncation*

Le FPI crée également des mots par troncation du mot français ; cette opération s'effectue généralement à la fin du mot français et concerne la consonne finale d'une syllabe fermée ; par exemple :

[brezil] « Brésil » devient-il en FPI : * [brezi] « Bresi » (cf. 11)

[avɛk] « avec » * [avɛ] « avai » (cf. 12)

– *Onomatopée*

Le FPI forme des mots dont le phonétisme suggère par duplication vocalique une certaine harmonie imitative ; ils s'apparentent de ce fait aux onomatopées classiques obtenues par duplication syllabique ou lexicale. Ces mots, qui souvent ont valeur d'interjections, portent une charge affective intense traduite par l'allongement démesuré de la syllabe ou voyelle finale, allongement d'ailleurs appuyé par une double ponctuation ; par exemple :

héï ! ? « hé » (cf. 5.a)

hééé !!! «hé » (cf. 6.a)

dépuiiii... « depuis » (cf. 6.b)

– *Emprunts*

Le FPI se veut une langue complète, qui entend couvrir la totalité de l'expérience humaine en enrichissant son lexique. Ainsi, quand cette langue ne trouve pas de mot disponible approprié en français pour exprimer une réalité de son milieu de vie, elle a systématiquement recours à l'emprunt : elle puise ainsi dans le lexique des langues ivoiriennes les mots qui lui sont indispensables à exprimer sa vision du monde et sa sensibilité ; par exemple :

yako ! (cf. 11)

djigbô (cf. 12)

Ces emprunts figurent en bonne place dans les dictionnaires du FPI, tel celui de Lafage ; ils y sont définis comme suit :

yako : « Expression exprimant la tristesse et signifiant que l'on compatit à la douleur de quelqu'un. Hélas ! Condoléances ! Présenter ses condoléances, exprimer sa compassion. »⁽³⁾

djigbô : « Fétiche à influence maléfique. Recourir à la magie, pratiquer un envoûtement (contre qqn) »⁽⁴⁾

Certes, le « *djigbô* » est un fétiche mais il n'est pas forcément maléfique. Dans le corpus que nous exploitons, gagner un match de football ne peut être que bénéfique aux supporters de cette équipe ; d'autre part, si le mot « *yako* » conserve le sens général défini dans le dictionnaire, il est à noter que dans notre corpus, *yako !* est plutôt employé dans un sens ironique par Moussa qui plaint l'étroitesse d'esprit de son ami Zézé, incapable de comprendre que l'équipe de football du Brésil en 1986, est en baisse de régime et ne peut donc pas remporter la coupe du monde.

1.3. Modèles de mots absents du corpus

Nous parlerons également de certains modes d'enrichissement lexical en FPI dont les traces n'apparaissent pas dans notre corpus, trop restreint : il s'agit de mots français qui acquièrent des sens nouveaux en FPI ou des mots qui sont la marque d'un produit industriel ou encore des mots qui désignent le pays de provenance d'un produit commercial et qui, par dérivation impropre, deviennent des substantifs.

– *Mots français de sens nouveaux en FPI*

Des mots français passent en l'état morphologique en FPI, mais ils y sont enrichis de sens nouveaux jusque-là ignorés en français standard ; il en est ainsi des mots comme : *maquis*, *mon mari m'a laissée*, *deuxième bureau*...

Le mot le plus prospère de tous est *maquis* ; il relève du secteur économique de l'informel et est de ce fait quotidiennement utilisé par une frange importante de la population. Le mot serait « africanisé »

puisqu'on le retrouve dans le dictionnaire de l'équipe de l'I.F.A (2004) et dans celui de Lafage (2002) où il apparaît, en Côte-d'Ivoire, dans plusieurs expressions idiomatiques relevées dans les journaux ou chez les romanciers ivoiriens. En français standard, maquis désigne un :

Paysage méditerranéen dont la végétation dense et touffue est composée de petits arbustes, de bruyères, de lauriers, poussant sur des terrains siliceux.

Lieu retiré, en général boisé ou montagneux, dans lequel se réfugiaient et luttaient les résistants, pendant l'occupation allemande en France, de 1940 à 1944⁽⁵⁾

L'Équipe de l'IFA fait apparaître les différentes assertions du mot dans chaque contrée africaine :

En côte – d'Ivoire : Restaurant semi-clandestin où l'on consomme surtout du gibier (fourni par les braconniers) ; au Sénégal : Bar, dancing, hôtel fréquenté par les prostituées et les mauvais garçons ; à Madagascar et au Sénégal : Ensemble des lieux mal famés d'une ville.⁽⁶⁾

Dans Le lexique français de Côte-d'Ivoire, Lafage le définit comme suit :

Usuel, oral, écrit, tous milieux, autrefois péjoratif, le terme est devenu mélioratif et synonyme de lieu agréable et convivial.

Restaurant populaire où l'on consomme des plats africains et parfois du gibier braconné. Il sert aussi de bar, de dancing, parfois même d'hôtel...⁽⁷⁾

Les maquis, ces restaurants à bon marché et à excellente nourriture typique... qui vibrent au rythme du zouk et du funk jusqu'à une heure avancée, quel que soit le jour de la semaine... seraient nés, pense-t-on, d'initiatives ghanéennes.

Les maquis vendraient d'abord en fraude de la viande de brousse et du gin artisanal, d'où leur nom ; pour les uns encore, cette appellation viendrait du fait que les maquis servaient de lieux de rencontre où les habitués – appelés « maquisards » – parlaient librement politique et refaisaient ainsi le monde [au temps du parti unique et de la pensée unique, avant 1990] ; pour d'autres encore, le nom viendrait de leur illégalité, ces restaurants de fortune ne disposant d'aucune autorisation pour exercer leur art.⁽⁸⁾

– **Mots de marque de fabrique**

On retrouve aussi dans le FPI des mots usuels qui ne sont rien d'autres que des marques de produit ou tout simplement des noms d'usine de fabrication de ces produits ; par exemple : *macaci, mipa, fancy, wax...*

Mipa est une usine spécialisée dans la fabrication d'ustensiles de cuisine tels les cuvettes, les verres, les assiettes... Cette usine utilise le caoutchouc comme matière première. En FPI, *mipa* sert à désigner un article ménager fait en plastique et qui occupe une place importante dans la vie quotidienne de la ménagère ivoirienne ; *mipa* s'oppose de ce fait à tout ustensile de cuisine en émail, en verre ou en porcelaine qu'utilisent les personnes nanties.

De même, *fancy* désigne un tissu localement produit par l'usine de fabrication de pagnes de Côte-d'Ivoire, dénommée Fancy.

– **Mots désignant un pays d'origine**

Des mots désignant le pays d'origine d'un produit commercial populaire en Côte-d'Ivoire entrent désormais dans le lexique du vocabulaire du FPI ; ces mots sont souvent des substantifs adjectivaux tels que : *hollandais, thaïlandais...*

Hollandais désigne un pagne en provenance de la Hollande, pays spécialisé en la matière et qui dessert le marché ivoirien en pagnes de luxe ; le *hollandais* s'oppose au fancy, de fabrication ivoirienne, de moindre qualité et par conséquent de moindre coût.

Le *thaïlandais* ne réfère nullement à un ressortissant de la Thaïlande mais à une espèce de riz prisé en Côte-d'Ivoire et importé de ce pays. Malgré la qualité de ce riz, il est vendu à un prix concurrentiel sur le marché ivoirien.

2. LE NOUCHI

Le nouchi est la dernière variété de français ivoirien née dans les années quatre-vingt. Comment est née cette langue ? Quel est son mode de création de mots ?

2.1. Origine du nouchi

L'origine du nouchi est à décrypter à travers la morphologie du mot. Étymologiquement, « nouchi » est un mot manding ; morphologiquement, il est formé de la juxtaposition des deux monèmes suivants : « *nou* » qui signifie « narine » et « *chi* » qui signifie « poils ». Littéralement traduit, nouchi désignerait donc « les poils qui débordent des narines ». Ainsi dit, « *nouchi* » devient un symbole qui fait référence aux jeunes délinquants et enfants de la rue qui vivent dans un état de dénuement total au point de ne pouvoir prendre soin de leur corps. En effet, le phénomène des enfants de la rue est inconnu en Côte-d'Ivoire avant les années 1980. Il apparaît avec les vagues de jeunes élèves issus de « l'enseignement télévisuel » et qui sont massivement renvoyés du collège.

Ces enfants, encore trop jeunes pour être embauchés dans une usine, vont se retrouver dans la rue sans que l'état sache intervenir avec promptitude pour résoudre leur problème de survie. Ces enfants, exclus du collège dès le cycle d'observation, en classe de 6^e et 5^e, sont tous nantis du Certificat d'Études Primaires Élémentaires (CEPE). Ils ont donc appris le français standard à l'école et le pratiquent couramment, du moins à l'oral. Cependant, enfants de la rue, ils ont préféré créer une langue à eux, le nouchi, inaccessible aux adultes et qui leur permette de se passer des consignes afin d'opérer des vols à la tire. Ainsi, le nouchi serait un argot de petits voyous. Mais aujourd'hui, tous les jeunes citadins, élèves, collégiens et étudiants se sont appropriés cette langue en réaction contre la suprématie du français en Côte-d'Ivoire. La langue des chanteurs de variétés musicales ivoiriennes, créateurs du « zouglo » qui sont pour la plupart des étudiants, n'est-elle pas le nouchi ? Aussi Kouadio définit le nouchi comme suit :

« Né dans la rue, ce parler est devenu le code de ralliement d'une majorité des jeunes Ivoiriens : élèves, lycéens, étudiants, jeunes de la rue, jeunes délinquants. »⁽⁹⁾

2.2. Création lexicale en nouchi

Le lexique du corpus nouchi suivant reflète parfaitement le niveau culturel de ses locuteurs :

Saïdou : – « *Les gus me voilà !!*

On peut faire la bringue jusqu'à demain ! »

Les copains de Saïdou : – « *Saïdou, dépêche-toi !*

Les dayes nous attendent au ziglibity-club »⁽¹⁰⁾

Le corpus ci-dessus est bien évidemment un dialogue entre Saïdou, élève en classe d'examen que ses parents croient s'être enfermé dans sa chambre pour faire ses révisions mais qui en réalité s'est échappé par la fenêtre arrière afin de rejoindre des amis avec qui il a prévu d'aller au dancing, au Ziglibity-club. On relève de leur langage des mots de l'argot français mais aussi des mots de composition anglaise ou d'association de monèmes des langues ivoiriennes et du français.

– *Mots de l'argot français*

On note chez le locuteur nouchi des mots argotiques rarement utilisés en français standard en Côte-d'Ivoire tels que « gus » et « bringue », ce qui dénote de leur degré de maîtrise du français standard, langue

d'enseignement, apprise et parlée en classe. Nous savons qu'en français *gus* est synonyme de « type, mec » et que *bringue* signifie « faire bombance ».

– *Mot des langues étrangères européennes*

Le nouchi emploie des mots créés à partir d'autres langues européennes, notamment l'anglais et l'espagnol appris au collège ; par exemple le mot *daye*. Dans le dictionnaire de Lafage, il est expliqué comme suit :

« *daye*, n. f. Argot étudiantin et urbain, (anglais « mourir ») oral, fam, péj. ivre mort, complètement saoul. »⁽¹¹⁾

Parti de « (to) die », mot anglais signifiant « mourir », le mot « *daye* » par extension veut dire en nouchi « être amoureux fou d'une fille comme si l'on avait été envoûté par elle ».

Les étudiants emploient aussi des mots espagnols pour désigner leurs géniteurs ; ils disent : « mon padré », « ma madré » : *padre* et *madre* ; ce sont des mots espagnols qui sont précédés d'un déterminant article français et qui sont affectés d'accents aigus, car en espagnol, le « e » se prononce comme le « é » français et par conséquent, il n'a pas besoin d'une marque accentuelle.

– *Mot ivoirien et mot français*

Le nouchi crée également des mots nouveaux en alliant un monème des langues ivoiriennes et un monème du français ; ainsi est formé le mot « *ziglibity-club* », appellation d'un dancing d'Abidjan. En effet, le « *ziglibity* » est mot ivoirien ; il désigne une variété de danse traditionnelle ivoirienne qui a été modernisée par le musicien Ernesto Djédjé. Celui-ci se produisait dans son « *ziglibity-club* » où se retrouvaient les adeptes de sa musique pour se divertir. Mais on pourrait aussi citer un autre mot qu'affectionnent les locuteurs du nouchi : « *bras mogo* » ; il s'agit ici d'un mot composé, du mot français *bras* et d'un mot jula « *mɔ` gɔ´* » qui signifie « homme ». *Bras mogo* signifie originellement en nouchi : « ouvrier ; manutentionnaire » ; avec le temps, il y a eu glissement de sens et cette expression signifie aujourd'hui un camarade galérien, un ami.

Les variétés des français ivoiriens sont donc caractérisées par leurs procédés de création lexicale mais surtout par les populations qui sont à la base de leur création ou qui majoritairement les parlent ; ainsi, le FPI est pratiqué par des populations ivoiriennes et africaines analphabètes vivant en milieu urbain et rural tandis que le nouchi, qui se signale par sa vitalité comme la future langue ivoirienne, demeure pour l'instant un phénomène urbain propre à une jeunesse déscolarisée mais aussi étudiantine en mal d'une quête identitaire. Ainsi, « À tort ou à raison, écrivions-nous en 1989, la Côte d'Ivoire s'est taillé une certaine réputation pour son français. Non pas certes pour le français soutenu des élites lettrées ou universitaires [...], mais pour son français populaire parlé par les locuteurs moyens, peu ou pas lettrés. »⁽¹²⁾

3. TRADUCTION ET CONTEXTE CULTUREL

Du fait que les variétés ivoiriennes du français sont exclues du cadre institutionnel pour être confinées à la clandestinité, l'étude exhaustive d'une langue comme le nouchi n'est pas encore faite alors que cette langue mériterait d'être mieux connue sur le plan scientifique, par exemple, des enseignants dans le but d'une interprétation rationnelle des écarts de langue écrite ou orale rencontrés dans les productions des élèves et écoliers ivoiriens. Une étude scientifique du nouchi préparerait cette langue à une fonction noble telle son introduction dans l'enseignement suite à son enrichissement lexical.

Mais l'absence d'une connaissance exhaustive et scientifique des variétés ivoiriennes du français n'empêche pas que des dictionnaires soient consacrés aux particularités lexicales de ces français. On retrouve ainsi dans ces dictionnaires des mots directement puisés dans les langues ivoiriennes ou des mots

de morphologie française mais dont les sens, dans le contexte ivoirien, empruntent des valeurs que ne saurait correctement exprimer la seule métalangue du dictionnaire classique, si bien qu'il s'avère nécessaire d'y adjoindre image et son pour rendre intelligible à tout francophone non ivoirien les sens que véhiculent ces termes spécifiques. Nous traiterons ici deux de ces termes à titre d'exemples : les mots *maquis* et *dipri*.

3.1. Mots français en contexte ivoirien

Les dictionnaires français nous donnent une définition exacte du mot *maquis* en français standard. La signification de ce mot en contexte ivoirien nous est également proposée par les dictionnaires des variétés du français africain et ivoirien. Aussi note-t-on qu'en FPI et dans l'usage ivoirien du mot, la notion de paysage disparaît de la perception du mot *maquis* ; on ne retiendra comme assertion qu'un lieu de refuge pour personnes en rupture de ban avec la société. De nos jours, le *maquis* est davantage un milieu africain de restauration, de boisson et de musique, c'est-à-dire un type d'exploitation économique citadin qui se répand avec la forte récession que subit le pays et un mode de reconversion économique des travailleurs massivement licenciés des entreprises. Disons que le *maquis* est devenu aujourd'hui un mode de vie dans les grandes villes de Côte-d'Ivoire et notamment à Abidjan où une rue leur est consacrée : « la rue princesse ». Cette rue est devenue de ce fait une curiosité touristique dont les charmes nocturnes n'échappent à aucun étranger visitant Abidjan.

Ces différents sens qu'emprunte le mot en FPI, ainsi que les activités économiques et culturelles qu'il implique, nous éloignent du sens originel du mot en FS.

D'ailleurs il en est ainsi d'une expression idiomatique FPI qui présente une coloration française mais dont le sens échapperait à tout francophone ; il s'agit de l'expression « mon mari m'a laissée ». Tout naturellement, cette phrase nous fait penser à une femme répudiée ou à une veuve. En FPI, même si elle peut avoir pour auteur une femme, le référent de cette phrase est loin d'être un être animé, à plus forte raison une personne humaine ; car à Abidjan, *Mon mari m'a laissée* est le nom d'un quartier, quartier célèbre par l'état de misère qu'il inspire et qui contraste violemment avec la prestance des personnes qui y vivent. Il s'agit généralement d'infortunées concubines analphabètes qui ont servi de « *deuxième bureau* » (ou de maîtresses) aux hauts cadres ivoiriens. Elles ont été habituées au luxe, et l'éclat de leur peau ou le style de leur habillement le prouve encore ; mais sous l'effet de la crise économique qui frappe durement le pays, ou découvertes par l'épouse légitime, ces pauvres dames ont été abandonnées un matin par leurs concubins, parfois avec des enfants illégitimes à leur charge. Impuissantes face aux lois du pays qui imposent la monogamie, démunies de tout moyen, elles n'ont dû leur salut qu'au fait d'aller se réfugier dans un lieu insalubre, un quartier précaire où les habitations sont construites avec des matériaux de récupération tels que des feuilles en plastique, de vieilles tôles. *Mon mari m'a laissée* est donc avant tout un cri de détresse de femmes déshéritées, malheureuses, qui hurlent leur douleur dans la pauvreté ; l'humour ivoirien qui a tendance à tourner en dérision le malheur et à le sublimer pour mieux le surpasser n'est pas absent de cette expression.

3.2. Des mots africains dans le dictionnaire du FPI

À titre d'exemple des mots africains passés dans le dictionnaire du FPI, nous citerons le mot *Dipri*. Le mot est défini dans le *Lexique français de Côte d'Ivoire : appropriation et créativité* de Lafage comme suit :

« Fête célèbre pour ses rites de possession, ses transes, les blessures au couteau que s'infligent les Séképouéné (les possédés) apparemment sans douleur ni cicatrices visibles par la suite, le Dipri commémore une terrible famine chez les Abidji, à laquelle mit fin le sacrifice du fils du chef Bidyo, coupé en morceaux et enterré. Des ignames poussèrent spontanément sur le charnier. »⁽¹³⁾

Cette définition est tout à fait juste. Mais comment faire accéder par la seule puissance du mot du dictionnaire la réalité de la fête du *Dipri* à un étranger ? Car, culte solennel rendu aux ancêtres à chaque année nouvelle, à la fin du mois d'avril, le *Dipri* est l'occasion à la fois de remercier les divinités et les ancêtres divinités, les « awenté », de leurs bienfaits durant l'année écoulée, mais aussi l'occasion de solliciter leur protection pour la nouvelle année et d'honorer les défunts récents. Or invoquer les divinités suppose que l'on soit en règle avec elles, que l'on répare les transgressions dont on s'est rendu coupable vis-à-vis des membres de la société, si bien que le *Dipri* apparaît également comme une fête de réconciliation, d'où la présence impérative au *Dipri* de tous les membres de la tribu.

« Très vivace donc dans les villages Ogbru, elle se déroule avec un particulier éclat à Yaobou, Sahouyé et surtout à Gomon où elle est rehaussée par les manifestations magiques séké. »⁽¹⁴⁾

En effet, lors du *Dipri*, les « Eikpa », personnes dotées de certaines puissances naturelles, renouvellent ou accroissent leurs forces ou « séké » auprès des génies de la rivière de Gomon : dès lors, elles se livrent à des démonstrations publiques de leurs puissances magiques ; ainsi, l'ethnologue Lafargue qui, à plusieurs reprises, a assisté au *Dipri* en témoigne dans les termes suivants :

« Certains kponpuoné faisaient sortir leurs yeux des orbites et les faisaient pendre sur leurs joues, puis les remettaient en place ; d'autres coupaient un enfant en morceaux le matin et le reconstituaient vivant le soir »⁽¹⁵⁾

Il persiste et signe sa déclaration en ces termes :

« Nous avons observé nous-même ces faits que nous venons de relater. »⁽¹⁶⁾

Comment un dictionnaire peut-il restituer ces scènes poignantes ? Nous croyons qu'il faut aujourd'hui associer mots-sous-images, c'est-à-dire les scènes de vie des populations et cultures des peuples de la francophonie sur un support audiovisuel pour rendre vivante, palpable et intelligible une réalité étrangère aux observateurs issus d'une autre civilisation. Du reste, ce procédé nous permettra de mieux faire connaître et mieux faire apprécier les divers peuples de la francophonie entre eux.

La problématique qui a été traitée ici est celle de la présentation ou de l'enseignement du signe linguistique dans un contexte étranger : peut-on se servir de simples mots pour parler par exemple de la neige à un écolier ivoirien vivant sous les tropiques ? L'association de l'image, de la scène de vie courante et du son ne sont-ils pas nécessaires pour faciliter à l'étranger la tâche de la compréhension de la réalité culturelle d'une autre société ?

CORPUS FPI

	– Bonjour, moi c’est Yao. Et toi ?	
Dago	– On me pelle Dago ¹ – Moi, y’en a content aujourd’hui. ¹	<i>On m’appelle Dago Moi, [il] y en a la joie aujourd’hui = je suis content</i>
Moussa	– Zézé, ti a vi !! Mon pétit est sérié ¹	<i>Zézé, tu sais, Mon garçon [que voici] est [très] sérieux</i>
Zézé	– Yé vé tousse mon seque-là ! – Heï ! ? Pendant un moi zé m’a fatigue pour gangné l’arzen-là ! Auzoud’hui yé suis véni sarse ça, wala on me fatigue encore ! ? Ça vé dit quoi ça ? ¹	<i>Je veux toucher mon chèque ! Hé ! [voici] un mois [que], je me fatigue à avoir mon argent ! Aujourd’hui [que] je me suis décidé à venir chercher ça, voilà qu’on me crée encore des ennuis ! Quelles sont ces manières-là ?</i>
Zézé	– Hééé ! Dié !! Si comme zai gagné l’arzent, dépiiii yé suis messico là-bas !	<i>Bon Dieu ! Si j’étais riche depuis longtemps je serais parti au Mexico !</i>
Moussa	– Messico ??... Messico où la tair tue n’homme !	<i>Au Mexique ? Au Mexique où la terre tue les gens, c’est là-bas que tu veux aller ?</i>
Zézé	– Toi-aussi, trembément dé tair c’est pas touzour !! E puis si comme yé suis là-bas yé pé courazé mon ‘quipe vis-à-vis !	<i>Écoute, les tremblements de terre n’arrivent pas tous les jours ! Si donc j’étais là-bas, j’allais encourager mon équipe de vive voix !</i>
Moussa	– Hi ! Hi ! Hi ! Toi-même tu vas couraze qui ça ? Asque Nénéphant i l’a voyazé zousqu’âà là-bas ?	<i>Beauf ! Qui vas-tu encourager ? Est-ce les Éléphants se sont rendus là-bas ?</i>
Zézé	– Hooo ! Quitte-là !! Touzou dans Moundia c’est 0 Brésil que je supporte ! Tu sais ça !	<i>Ho ! Fous-moi la paix ! Toujours au mondial, c’est le Brésil que je supporte ; aurais-tu oublié ça ?</i>
Moussa	– Alors Zézé, yako ! Auzoud’hui-là, banon de Brézi 1 c’est pétit !	<i>Alors Zézé, du courage ! Ne sais-tu pas qu’aujourd’hui, le football du Brésil est en forte baisse ?</i>
Zézé	– Avai mon djigbô niveau-model-là Bassam lui-2 même pé véni Sampion de Moundia 86 ? ¹	<i>Ne sais-tu pas qu’avec mon nouveau fétiche, même une équipe de locale comme celle de Bassam serait championne au Mondial 86 ?</i>

Bibliographie

- Dubois, (J.), *et al*, 1980 : *Lexis* du français, Paris, Larousse.
- Équipe Ifa, 2004 : *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire*, Paris, Edicef/Auf, 443 p.
- Ivoire-Dimanche*, magazine de Côte-d'Ivoire, spécial Fraternité-Matin, n^{os} 167 et 168 d'avril 1974 ; n^{os} 784 du 16 fév. et 808 du 3 août 1986, Abidjan, Fraternité-Matin.
- Kouadio, (J. N'G), 1990 : « Le nouchi Abidjanais ; naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ? » dans Actes du *colloque des langues et des villes*, Dakar, 15-17 Didier Érudition.
- Lafage, (S.), 2002 : *Le lexique français de Côte-d'Ivoire. Appropriation et créativité*, Nice, t. 1 et t. 2, 861 p.
- Lafargue, (F.), 1976 : *Sorcellerie des Abidji en Côte d'ivoire*, Paris, Nouvelles éditions latines, novembre, 302 p.

Notes

- ⁽¹⁾ Robert : *Le petit Robert*, cf. amerrir.
- ⁽²⁾ Robert : *op. cit.*, cf. alunir.
- ⁽³⁾ Suzanne Lafage : *Le lexique français de Côte-d'Ivoire*, t.2, p. 823.
- ⁽⁴⁾ Suzanne Lafage : *op. cit.*, t.1, p. 321.
- ⁽⁵⁾ Jean Dubois : *Lexis du français*, cf. maquis.
- ⁽⁶⁾ Équipe IFA : *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique Noire*, cf. maquis.
- ⁽⁷⁾ Suzanne Lafage: *op. cit.*, t.1, p. 558-559.
- ⁽⁸⁾ Suzanne Lafage: *op. cit.*, t.1, p. 558-559.
- ⁽⁹⁾ J. N'G. Kouadio : *Le nouchi abidjanais; naissance d'un argot ou mode linguistique passagère ?*, p.5.
- ⁽¹⁰⁾ *Ivoire-Dimanche*, magazine de Côte-d'Ivoire, spécial Fraternité-Matin, n° 808 du 3 août 1986, p. 50.
- ⁽¹¹⁾ Suzanne Lafage : *op. cit.*, t.1, p. 277.
- ⁽¹²⁾ B. Mel et J. N'G. Kouadio : *Visages du français variétés lexicales de l'espace francophone : cas de la Côte-d'Ivoire*, p. 5.
- ⁽¹³⁾ Suzanne Lafage : *op. cit.*, t. 1, p. 315.
- ⁽¹⁴⁾ Fernand Lafargue : *Sorcellerie*, p.222.
- ⁽¹⁵⁾ Fernand Lafargue : *op. cit.*, p.235.
- ⁽¹⁶⁾ Fernand Lafargue : *op. cit.*, p.235.